

# CONGRES DES ARBITRES

**BOURG SAINT ANDEOL 2 octobre 2010**

## **1) Accueil:**

Je voudrais,  
remercier pour leur présence

- M. Michel BONAND, Délégué aux Sports
- M. Gilles OZIL, Président du CBD 07
- M. Alain DELICHERE, Président de la Commission Technique
- M. Yves AUTHOUARD Président du Secteur de LE TEIL
- M. Pierre COURBIER Président de l'AS de BOURG ST ANDEOL ainsi qu'un certain nombre de bénévoles de cette AS.
- Mlle VIALLE, MM DUPIN, GIFFON, GRAS, MICHANIK, NIQUET, OZIL, TERRISSE arbitres en activité
- M René SAUTON, Arbitre National Honoraire et Président de l'Amicale des Arbitres.
- Excuser :
- M. Serge MARTINEZ, Maire de BOURG ST ANDEOL
- M. Lucien GREGOIRE, Adjoint aux Sports
- Mme Sandra CHOPARD, Présidente de la Commission Féminine du CBD
- M. Marcel GINESTE Trésorier Général du CBD 07
- M. Marc VALAYER, Président de la Commission des Jeunes
- M. Tony STANCO, CTSD de l'Ardèche
- M. André THOMAS Secrétaire Général du CBD 07
- M. NOYERIE, Président des Arbitres du CBD de la Drôme, en mission
- MM BOUVERON, CHANTRE, ELDIN, THEOULLIER, Mlle TRACOULAT, arbitres en activité
- MM BARTOLOZZI, BOBICHON, PRINTEMPS, arbitres honoraires retenus par ailleurs.

## **2) Bilan financier de l'Amicale des Arbitres:**

Il est présenté par Marc GIFFON. La cotisation annuelle des arbitres actifs et honoraires reste fixée à 25 euros. **Les absents sont priés de la faire parvenir le plus rapidement possible au Trésorier.**

## **3) Commission d'Arbitrage et Amicale des Arbitres :**

Depuis toujours dans notre CBD, concernant l'arbitrage, deux instances complètement différentes sont confondues : La Commission Départementale d'Arbitrage et l'Amicale des Arbitres.

Le Président du CBD et moi-même estimons que ces deux instances doivent être clairement distinguées, dans leurs compositions, leurs rôles et leurs financements.

La Commission Départementale d'Arbitrage, dont les membres sont désignés par le Président du CBD est composée d'Arbitres en activité et licenciés dans le CBD et d'une personne n'appartenant pas ou plus au Corps Arbitral.

Son rôle est de préparer le Plan d'Arbitrage, de gérer les tenues et le matériel, et d'assurer le recrutement, la formation continue et l'évaluation des Arbitres.

Elle n'a pas de « recettes » et ses dépenses apparaissent sur une ligne budgétaire du CBD. Elle n'a donc pas de trésorier.

**Le président du CBD 07 a désigné, lors de notre A.G. 2009, les personnes suivantes pour la fin de la mandature.**

Président : B. DUMOULIN  
Président Délégué : J-M OZIL  
Secrétaire : R. SAUTON  
Membre : M. GIFFON

L'Amicale des Arbitres est composée d'arbitres de tous grades, actifs et honoraires, arbitrant ou ayant arbitré au sein de notre CBD et qui acceptent de verser une cotisation. Elle possède un Bureau élu par ses membres.

Son rôle est de créer et de préserver des liens de convivialité et d'amitié entre ses membres, en particulier par l'organisation d'un repas annuel.

Ses recettes sont constituées par les cotisations volontaires de ses membres et une éventuelle subvention du CBD. Ses dépenses concernent un repas annuel, éventuellement d'autres manifestations conviviales sur le plan départemental ou régional, et les marques de sympathie lors des évènements heureux ou malheureux qui surviennent pour ses membres ou leurs familles. Un Trésorier est donc indispensable.

Notre collègue René SAUTON a accepté l'année dernière et pour une durée de 1 an la présidence de cette Amicale. Il ne souhaite pas renouveler son mandat.

Dès que René m'a informé de sa décision, j'ai pris contact avec un des plus anciens arbitres ardéchois, bien connu pour son sens de la convivialité, notre ami Claude THEOULLIER, qui malheureusement n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui. Il a accepté d'être candidat à la Présidence et se présente donc à vos suffrages.

Si d'autres collègues sont candidats, il convient de procéder à un vote. Sinon, je vous propose d'élire à main levée, le Bureau suivant :

Président : C. THEOULLIER  
Secrétaire : R. PRINTEMPS  
Trésorier : M. GIFFON

**L'Assemblée Générale de l'Amicale des Arbitres a élu à l'unanimité le Bureau proposé ci-dessus.**

**4) Retour sur la saison 2009-2010:**

➤ Examen d'arbitre Départemental :

M. GRANGE Jean-Luc et TERRISSE Daniel, Mmes TRACOULAT Magali et VIALLE Delphine se sont présentés, après une formation assurée par Jean-Marc OZIL, René SAUTON et moi-même, à l'examen d'arbitre Départemental en avril 2010.

A l'issue de cet examen, Mmes TRACOULAT et VIALLE ainsi que M. TERRISSE ont été nommés Arbitres Départementaux Stagiaires.

➤ Indisponibilité :

Notre collègue Eric CHANTRE est placé en indisponibilité pour raisons médicales. Espérons qu'il puisse reprendre rapidement ses fonctions.

➤ Promotions:

Daniel TERRISSE, Magali TRACOULAT et Delphine VIALLE sont titularisés dans leur grade à partir du 01/10/2010.

Ils reçoivent ce jour du Président du CBD leurs cartes officielles, valables 5 ans.

Jean-Marc OZIL a passé l'examen d'Arbitre National en Janvier 2010. Suite à cet examen, il a été nommé Arbitre National Stagiaire et devrait rapidement être titularisé. Toutes nos félicitations.

➤ Incidents :

Pas d'incidents particuliers cette saison. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Je rappelle à cet égard qu'il convient de rédiger des rapports détaillés et précis, en se limitant aux FAITS. Ce rapport étant communiqué au joueur, s'il contient des inexactitudes, celui-ci aura beau jeu de les relever. L'absence de l'Arbitre concerné lors des réunions des instances disciplinaires semble aussi jouer en sa défaveur.

Par contre, je voudrais attirer votre attention sur le fait que, pour les compétitions du groupe PROMOTION en particulier, clairvoyance, application du règlement parfois dans son esprit plutôt qu'à la lettre, avertissement verbal, n'excluent ni la fermeté ni l'autorité et peuvent parfois éviter que le relevé d'infractions, au départ bénignes, ne dégénère.

➤ Accidents :

Des formulaires de déclarations sont distribués aux arbitres ([Document 1](#)). En cas d'utilisation, les envoyer au CBD qui transmettra à la FFSB

➤ Quelques rappels :

- Coup de tir avec but annoncé ou non annoncé ([Document 2](#))
- Fin des parties au temps ([Document 3](#))

➤ Anomalies:

- Les ordres de missions de certains concours PROMOTION et même PROPAGANDES annulés n'ont pas été retournés au CBD ou à la FFSB. Cela entraîne à chaque fois des réclamations inutiles.

- En cas d'indisponibilité de dernière minute, vous devez systématiquement me prévenir. C'est moi qui prend la décision de vous faire remplacer ou pas, et par qui. Il est inadmissible de transmettre directement l'ordre de mission d'une compétition à un collègue sans en informer le Président de la Commission d'Arbitrage.

➤ Recyclage:

A nouveau cette journée a été suivie de façon satisfaisante. Pour la quatrième fois, elle s'est déroulée avec nos collègues de la Drôme. La réactualisation des connaissances, les rappels du règlement, des directives d'arbitrage appliquées par tous, des échanges sur des situations vécues sont indispensables. Tout arbitre absent sans justificatif à cette réunion devra prendre ses responsabilités.

## **5) Modifications Réglementaires:**

- Le RTI n'a subi aucune modification en ce début de saison.
- Rappel des principales modifications du RS au 16/09/2010 ( [Document 4](#)).

## **6) La Saison 2010-2011:**

➤ Les directives d'arbitrage:

Elles sont distribuées aux arbitres, ([Document 5](#)) avec les formulaires « rapports » ([Documents 6-1 et 6-2](#)) et « oubli de licence » ([Document 7](#)), les notes concernant les Jeunes ([Document 8](#)), et les Féminines ([Document 9](#)).

➤ Liste des Collectifs Jeunes:

Valable pour toute la saison sportive 2010-2011, elle sera distribuée aux arbitres dès parution.

➤ Réunion de Mise à niveau et d'évaluation:

Organisée par les Commissions d'Arbitrage des 2 départements, elle aura lieu le samedi 12 mars 2011 à 9h 00, avec nos collègues de la Drôme, à PRIVAS.

➤ A. G. de la Commission de l'Arbitrage:

Elle remplacera l'AG de l'amicale des Arbitres. Elle aura lieu à PRIVAS le vendredi 23 septembre 2011 à 17h précises suivi d'un repas.

C'est une réunion de travail à laquelle les arbitres sont convoqués. Le président du CBD, les Présidents de Secteurs et de Commissions y sont invités.

**7) Les Effectifs:**

Malgré l'arrivée de nouveaux collègues, le problème des effectifs reste toujours crucial, en particulier sur les Secteurs de LAMASTRE, TOURNON et ANNONAY car :

- M. BOUVERON ne peut pas effectuer, pour raisons médicales, de missions sous les boulodromes couverts.
- M. THEOULLIER n'effectuera que très peu de missions cette saison, car il s'investit dans une autre activité sportive.
- M CHANTRE est en indisponibilité.
- Mlle TRACOULAT, pour des raisons familiales, n'effectuera pas de missions en Clubs Sportifs pour cette saison.

**8) Le Recrutement:**

Pour la saison 2010-2011, personne n'a fait acte de candidature à la formation, la situation est donc toujours préoccupante.

**9) L'arbitrage en Clubs Sportifs:**

Les principales dispositions réglementaires sont rappelées, ainsi que les dispositions pour l'arbitrage en N4. ([Documents 10 et 11](#))

**10) Plan d'Arbitrage:**

➤ PROPAGANDES MASCULINS : pour les arbitres Nationaux et Régionaux, en augmentation (4,4 en moyenne). Planning joint ([Document 12](#))

➤ PROPAGANDES FEMININS : pour les arbitres de tous grades. Planning joint ([Document 13](#))

Pour ces 2 types de compétitions, les ordres de missions sont désormais envoyés **nominativement** par la FFSB, suivant un plan d'arbitrage que je dois lui adresser avant le 15 octobre. Je vous demande donc de m'indiquer vos indisponibilités par rapport aux plannings distribués, dès aujourd'hui ou au plus tard pour le 10 octobre, en proposant, dans la mesure du possible, la solution de remplacement (nom et accord d'un collègue que vous aurez contacté).

➤ CLUBS SPORTIFS : Planning joint ([Document 14](#)), avec toujours de grosses difficultés sur l'Ardèche Nord avec 5 équipes engagées. Dans ce secteur, je dois déjà solliciter par 3 fois mon homologue Jean-Claude NOYERIE pour assurer les missions.

Concernant cet arbitrage, merci de m'indiquer vos éventuelles indisponibilités par rapport au planning prévu, en sachant qu'elles poseraient à chaque fois des problèmes difficiles, voire insolubles, dès aujourd'hui ou au plus tard pour le 10 octobre afin que je n'établisse pas inutilement les ordres de missions.

➤ **COMPETITIONS OFFICIELLES** : (Eliminatoires de Secteurs et Fédéraux), merci de m'indiquer vos éventuelles indisponibilités par rapport aux plannings prévus, (Documents 15 et 16) dès aujourd'hui ou au plus tard pour le 12 mars 2011

S'il y a problème pour arbitrer un Propagande, un Elimatoire de Secteur ou un Fédéral, il faut me prévenir le plus rapidement possible, sinon: 3 ou 4 coups de téléphone pour trouver un nouvel arbitre; courriers à l'AS, au CBD, au nouvel arbitre, à la FFSB... que de temps et d'argent gaspillés!!

➤ **COMPETITION JEUNES** : Pour certaines d'entre elles, la présence d'un Arbitre est **OBLIGATOIRE** pour valider les qualifications de nos Jeunes à certains Championnats Régionaux ou Nationaux.

Dès les dates connues, j'établirai des ordres de missions **PRIORITAIRES** pour ces compétitions.

## **11) Divers:**

### ➤ Tenues et matériels:

- Le Responsable est Marc GIFFON. Lui signaler les problèmes éventuels.  
- Il y a toujours de gros problèmes pour obtenir du matériel, y compris pour les Arbitres Nationaux.

- Concernant les tenues, celles de 3<sup>ème</sup> génération ne seront pas disponibles avant au mieux le début de la saison prochaine. Pour cette saison, si des collègues en ont un besoin impératif, il reste à la FFSB un certain nombre de polos et vestes de la tenue jaune et noire. Pour les pantalons et shorts noirs, les acheter dans le commerce. Ne pas oublier la facture.

Les feuilles de commandes éventuelles sont distribuées (**Documents 17 et 18**)

➤ Comme M. NOYERIE et moi-même l'avons rappelé à nos Présidents de CBD respectifs, il est indispensable que tous les arbitres disposent d'une version à jour de la RS. Grace à une version « Word » de celle-ci, je peux vous remettre dès aujourd'hui les pages à remplacer dans vos classeurs, à l'exception des Annexes 1 et 2, en limitant le plus possible leur nombre. Pour les nouveaux collègues, la version complète leur est remise.

➤ Le montant des indemnités d'Arbitrage est modifié par décision du Comité Directeur du CBD en date du 17/09/10 (**Document 19**)

➤ La répartition des compétitions est distribuée. (**Document 20**)

### ➤ A.G. de l'Amicale des Arbitres et journée familiale :

Elle est organisée par le Bureau de l'Amicale et réservée uniquement aux arbitres et à leur famille. Modalités, participation aux frais, date et lieu à définir par le Bureau.

**BONNE SAISON SPORTIVE A TOUS**

**B. DUMOULIN**  
**octobre 2010**